Les contributions très importantes que le Canada fournit à la famille d'organisations des Nations Unies et sa volonté traditionnelle de verser le total de ses cotisations dans les plus brefs délais témoignent du ferme appui qu'il accorde à l'ONU.

Si l'existence de certaines organisations et institutions, telle l'Union postale universelle, datant de la fin du siècle dernier, a précédé la fondation de l'ONU elle-même, les organes subsidiaires ont été créés pour la plupart depuis 1945. Ils ont pour objectif principal de favoriser un climat mondial de paix par la coopération internationale dans presque toutes les sphères d'activités.

Les contributions du Canada aux Nations Unies se classent en trois grandes catégories: a) les quotes-parts annuelles correspondant aux affectations de crédits dont fait état le budget ordinaire de l'Organisation; b) les contributions volontaires aux activités liées à toute une gamme de programmes multilatéraux mis en œuvre dans les domaines économique, social et humanitaire; et c) les contributions au maintien de la paix. Depuis 1945, date de leur création, les Nations Unies ont reçu du Canada, en quotes-parts et en

contributions volontaires, un apport total d'environ 1.3 milliards de dollars\*.

Les pages suivantes contiennent des renseignements plus détaillés sur la nature et la portée de ces contributions. Il peut être intéressant de noter que, mises à part les contributions annuelles qui figurent à l'Annexe B, le Canada participe également à plusieurs programmes spéciaux énumérés à l'Annexe A. Pour donner une idée de l'importance relative des contributions canadiennes, l'Annexe C les compare à celles que 13 autres pays ont versées ces dernières années au titre de cinq programmes à participation volontaire.

<sup>\*</sup>Dollars canadiens

<sup>\*\*</sup>Dollars américains